La Communauté de communes de la Veyle
recherche :

UN-E ADJOINT-E D'ANIMATION
SERVICE JEUNESSE

35 h / semaine

Cadre d'emploi des Adjoints d'Animation
Filière Animation
Catégorie C

Recrutement par voie statutaire
ou à défaut par voie contractuelle

La Communauté de la Veyle (18 communes, 23 000 habitants, 65 agents) est située à proximité de Mâcon, préfecture de la Saône et Loire et en bordure de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Elle est particulièrement bien desservie par les différents moyens de déplacement (autoroute, TGV, TER réguliers).
Installé depuis novembre 2019 dans les murs du château de Pont-de-Veyle, rénové et aménagé pour devenir un Pôle de services publics, le siège de la Communauté de communes réunit les services communautaires, les services municipaux, l'Office de tourisme et les bureaux de France Services.
La Communauté de Communes compte également sur son territoire des services tels que le multi-accueil de Grièges, la micro-crèche de Saint Cyr-sur-Menthon, ainsi que le Pôle des Services Publics à Vonnas, hébergeant, notamment une partie de la Direction de la jeunesse et de la vie associative en charge de la gestion du Centre de Loisirs et de certains accueils périscolaires.
Ce territoire de gastronomie jouit d'une belle vitalité économique avec de grands groupes qui s'y sont implantés sur les 5 parcs d'activités gérés par la Communauté de communes. Le cœur des villes et villages du territoire est dynamique grâce à des marchés hebdomadaires (Vonnas et Pont-de-Veyle), des commerces, des producteurs proposant des ventes à la ferme et toutes les infrastructures permettant d'accompagner les familles dans leur vie quotidienne (collèges, écoles, micro-crèches…). Cette vitalité se traduit également par la force d'un tissu associatif dense, présent sur les 18 communes du territoire et proposant des activités sportives variées (twirling bâton, base-ball, football, rugby…).
C'est donc un cadre de vie agréable qui profite aux habitants du territoire, dans un environnement naturel remarquable et animé par de nombreux équipements sportifs ou culturels (L'escale à Saint Jean sur Veyle, le Domaine des saveurs à Saint Cyr sur Menthon, la base de loisirs de Cormoranche sur Saône).

Placé(e) sous l'autorité du Directeur de la Jeunesse et de la Vie Associative, vous mettez en œuvre la politique de la Communauté de Communes en matière d'animation jeunesse et sportives dans le respect du projet éducatif établi en direction des publics du service jeunesse.

Missions

- En collaboration avec les Responsables d'ALSH et l'ensemble des acteurs du service Jeunesse, concevoir, coordonner, organiser et diriger les **projets pédagogiques et d'animation à destination de l'ensemble des publics du service jeunesse (3 – 21 ans)** durant le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire et pendant les vacances scolaires : ACM, camps extérieurs…
- Proposer des actions dans le domaine de l'animation et de la jeunesse

- Coordonner la mise en œuvre des actions programmées dans le respect des projets locaux.
- Organiser, concevoir, animer, diriger des projets d'activités
- Aider à la gestion des inscriptions, des pièces administratives (fiches sanitaires, autorisations parentales, suivi logiciel…) en lien avec le secrétariat jeunesse
- Participer à la logistique matérielle des accueils (chargement, transfert, installation des locaux…) et acheter les produits liés à l'activité (alimentation, matériel…)
- Accueillir, informer, orienter, accompagner et encadrer les jeunes de 3 à 21 ans.
- Être garant de la sécurité physique et morale des enfants et du bon fonctionnement de l'accueil (ALSH et Local Jeunes). Contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Manager et encadrer, animer, former, piloter l'équipe éducative (animateurs, stagiaires…).
- Evaluer des actions réalisées sur le plan financier, logistique, quantitatif et pédagogique.
- Développer et animer le réseau de partenaires

- **Au sein du local jeunes de Grièges :**
  - Organiser, coordonner et gérer le Local Jeunes
  - En collaboration avec le Chef de Service et le maire de Grièges, concevoir, animer, diriger et évaluer des projets d'activités de loisirs du Local Jeune.
  - Accompagner et aider à la réalisation des projets initiatives jeunes au sein du Local Jeunes

- Mettre en place et organiser des actions sur **le temps méridien au sein des collèges** avec le responsable de l'action.

- Participer aux **événements de la Communauté de Communes de la Veyle** (forum des associations, faites du sport, autres….). Suivre des projets à destination du public visé (projets intercommunaux, scolaires, fédérations…)

- Participer à la rotation des directions avec les autres responsables ALSH

Missions administratives :
- Participer au recrutement et à la gestion du personnel : suivi des présences, formation et évaluation en lien avec les responsables des différents accueils.
- Gérer les devis et commandes, en lien avec le Chef de Service, auprès des prestataires et viser les factures pour le responsable.
- Être garant de la bonne exécution du budget des deux accueils dont il a la gestion (annuellement et par activité autant en dépenses qu'en recettes), suivre son exécution et faire les bilans financiers de chaque période
- Suivre les présences des activités, avec différents supports (tableaux ou tablettes) pour le secrétariat jeunesse pour suivi du logiciel.
- Effectuer les déclarations obligatoires auprès des services de l'état (DDCS et DDPP) pour chaque période d'ouverture de l'ALSH
- Rédiger les projets pédagogiques Vacances et du Local Jeune (annuel et par période)
- Rédiger des bilans pédagogiques qualitatifs et quantitatifs
- Participer à la communication du service, et donner les informations pour la création des différents supports de communication aux secrétariats jeunesse et service communication de la Communauté de Communes.
- Concevoir et réaliser des tableaux de bord concernant la gestion logistique et pédagogique des projets.

Cette liste n'est pas exhaustive et peut évoluer de manière concertée selon les besoins du service.

Qualifications et expérience requises

Idéalement titulaire d'un BPJEPS

Capacités personnelles requises

- Relative autonomie dans l'organisation du travail
- Leadership, esprit d'équipe : facilité à mobiliser les équipes et à les manager
- Expérience, goût pour l'accompagnement de projets avec les enfants et les jeunes
- Capacité à proposer et à prendre des initiatives
- Diplomatie, Écoute
- Relation usagers (familles et enfants)
- Relation avec le Chef de Service, les autres responsables ALSH Enfants Vacances, et avec les partenaires : force d'initiative et de propositions
- Relation avec les élus, les autres membres du Service Jeunesse et des agents de la CCV
- Agir de façon citoyenne et responsable
- Honnêteté et loyauté
- Soumis au devoir de réserve au sein de la collectivité et lors des échanges avec les animateurs et les familles

Horaires :

Travail à temps complet (35h),
Mardi 8h/11h45 – 13h30/17h30, Mercredi 13h/19h, Jeudi 8h/11h45 – 13h15/17h, Vendredi 13h15/22h, Samedi 9h/13h.

Réunion en soirée ponctuellement

Rémunération :

Rémunération statutaire (cadre d'emploi des adjoints d'animation) + régime indemnitaire
Avantages sociaux : participation à la garantie maintien de salaire, adhésion au CNAS

Lieu d'affectation :
Pont-de-Veyle
Déplacements réguliers sur le territoire de la Communauté de Communes et notamment au Pôle des Services de Vonnas

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci d'adresser CV et lettre de motivation **avant le 29 avril 2024 à** :

Communauté de Communes de la Veyle
Monsieur Christophe GREFFET, Président
10 rue de la Poste - 01290 PONT-DE-VEYLE
accueil@cc-laveyle.fr

Pour tout renseignement sur les fonctions vous pouvez contacter :
Renseignements techniques : Emmanuel TATON, Directeur Jeunesse et Vie Associative – 03.85.31.68.67
Renseignements administratifs : Alexandra GALLE, DGA Ressources – 03.85.23.90.16.